

Hauts-de-France, Aisne
Le Nouvion-en-Thiérache
le Mont-Châtillon
R.N. 43 2

Ensemble de deux fermes

Références du dossier

Numéro de dossier : IA02000169
Date de l'enquête initiale : 1993
Date(s) de rédaction : 1995
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton du Nouvion-en-Thiérache
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : ferme
Parties constituantes non étudiées : étable, grange, remise

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1983, D2, 163

Historique

Période(s) principale(s) : 3e quart 19e siècle

Description

La remise est couverte d'une toiture en tôle ondulée

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique
Matériau(x) de couverture : ardoise, tôle ondulée
Plan : plan régulier en L
Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, en rez-de-chaussée, comble à surcroît
Élévations extérieures : élévation ordonnancée sans travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans ; appentis ; pignon couvert ; noue
Escaliers : escalier dans-oeuvre

Statut, intérêt et protection

L'intégralité du dossier est consultable au centre de documentation de l'Inventaire du Patrimoine culturel à Amiens.
Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations



Vue de la ferme est.
Phot. Christiane Riboulleau
IVR22_19960200476ZA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le canton du Nouvion-en-Thiérache : le territoire de la commune du Nouvion-en-Thiérache (IA02000126) Hauts-de-France, Aisne, Le Nouvion-en-Thiérache

Les maisons et les fermes du canton du Nouvion-en-Thiérache (IA02000003) Hauts-de-France, Aisne, Barzy-en-Thiérache

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau, Bernadette Demetz

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic



Vue de la ferme est.

IVR22_19960200476ZA

Auteur de l'illustration : Christiane Riboulleau

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation